



Compte rendu n°6

Atelier VIE DE QUARTIER

Placé sous l'égide des deux conseils de quartier, Parc Nord et Parc Sud, un atelier est une instance d'initiative et de participation dont la mission consiste à traduire en propositions concrètes les grandes tendances issues de la consultation des habitants du quartier du Parc réalisée en juin-juillet 2007.

Chacun des trois ateliers (habitat, cadre de vie, vie de quartier) se réunit à 6 reprises entre décembre 2007 et juin 2008. Lors de la première séance, les participants décident du thème qui sera traité pour chacune des cinq séances de production. La participation à chaque séance de l'atelier est libre. Le cas échéant, et en fonction des thèmes abordés, les participants pourront solliciter la participation de représentants d'institutions (ville, département, bailleurs sociaux, autres...) afin qu'ils puissent également formuler des propositions concrètes répondant aux grandes tendances issues de la consultation. Ces institutions participent aux séances d'atelier au même titre que les habitants du quartier et avec la même ambition. A l'issue des séances, les trois ateliers présenteront devant les conseils de quartier les résultats de leurs travaux afin qu'ils soient mis en débat.

Participants à la séance n°6 du 15 mai 2008

Mme Catalina BRIAND Rue Salvador-Allende ■ Mme Danielle MOURGUES Allée Fernand Léger ■ Mme Monique SALOMON Avenue de la Paix ■ M. Grégory LEVY Authenticité, Rue de Craïova ■ M. Fabrice HAUDECOEUR Authenticité, Rue Craïova ■ Melle M. Liliane BRUNEL NOURI Rue Craïova ■ M. Ibrahim SOW Rue Salvador-Allende ■ M. Hichem KHIRI Rue de la Paix ■ Melle Meriem SALIH Allée de l'Arlequin ■ M. Daniel LEPENDU Allée des Demoiselles d'Avignon ■ M. Christian-Paul LAÎNE Boulevard de Pesaro ■ Mme Marie GAYMARD Rue Salvador-Allende ■ Mme Denise GILOT Allée le Corbusier ■ Mme Corinne BAUDET CMS du Parc, 79 Avenue Picasso ■ M. Christian GIRARD La poste, 102 venue Picasso ■ Mme Monique MURGA Mairie de quartier du Parc ■ M. Jean GRILLOT Service Infrastructures, Ville de Nanterre ■ Mme Marion BENOIT Service études urbaines, Ville de Nanterre ■ Mme Yamina HAMDANI Service vie citoyenne, Ville de Nanterre ■ Mme Sabrina MAHI Service vie citoyenne, Ville de Nanterre ■ M. Serge LEVERBE Cabinet Techné Cité ■ Melle Magalie RENAUD Cabinet Techné Cité

Thème de la séance de travail

→ Les services publics : Le CMS, la poste, la mairie de quartier et les transports collectifs.

Président de séance

→ M. Hichem KHIRI

Constats de l'Atelier sur le CMS

→ 80% des usagers du CMS viennent du Parc Sud et 3% viennent du Parc Nord.

→ La demande de soins reste supérieure à l'offre proposée par le CMS.

→ Le nouveau centre de santé est un apport pour le quartier du Parc, puisque l'offre de soins augmente de 50% (par rapport à l'ancien centre). Son agrandissement permet d'ouvrir de nouvelles consultations, de développer celles existantes, de répondre à la demande en consultations spécialisées.

→ Manque d'information des habitants sur l'offre de soins en cas d'urgence (les cliniques et hôpitaux les plus proches traitant les urgences).

Propositions de l'Atelier sur le CMS

→ Créer une Maison Médicale regroupant des médecins libéraux. Implanter cet équipement le long du Boulevard de Pesaro près des bâtiments Fraternité et Egalité. Cette implantation permettra un rayonnement à la fois sur le Parc Nord et le Parc Sud.

→ Maintenir et renforcer l'activité du CMS.



- Coordonner l'offre libérale et l'offre publique de soins.
- Afficher dans les lieux publics les numéros et adresses des services d'urgence.

Constats de l'Atelier sur La Poste

- Saturation de l'équipement en terme de fréquentation. Le temps d'attente est trop important (1 seule Poste, sous-calibrée, pour un quartier de 22.000 habitants).
- M. Girard (directeur de La Poste, avenue Picasso) rappelle les changements de statut intervenus en 1994. La Poste n'est plus un service public mais réalise toujours une mission de service public. La Poste est devenue la Banque Postale. La fonction postale (colis, timbres, enveloppes) ne peut assurer à elle seule sa rentabilité. D'ailleurs, M. Girard explique que des expériences de casiers de récupération de colis sont actuellement testées (pour éviter l'attente au bureau de poste ou récupérer un colis en dehors des heures d'ouverture).
- Difficulté d'obtention de personnel pour la Poste du quartier du Parc. Le nombre d'agents dans cette Poste s'élève à 8,5 (+direction).
- Manque d'accessibilité au bureau de poste du quartier du Parc (Poste Picasso).
- Ouverture à l'horizon 2010 d'une Poste dans le secteur Seine Arche.

Propositions de l'Atelier sur La Poste

- Externaliser les services «basique courrier» offerts par La Poste. Installer des automates dans plusieurs endroits du quartier.
- Développer les services à la hauteur du nombre d'habitants.
- Agrandir la Poste en utilisant les anciens locaux du CMS.
- Mobiliser les habitants (pétition) et les élus locaux pour l'obtention de moyens humains à la hauteur des besoins de la population du quartier.

Constats de l'Atelier sur la mairie de quartier

- Moyenne de 15 min d'accueil par usager à la mairie de quartier.
- Fréquentation d'environ 100 personnes par jour.
- Espace devenu trop exigü, d'où un manque de confidentialité pour accueillir les usagers.
- Manque de lisibilité dans le lieu et dans la fonction de cet équipement. Repérage visuel difficile et méconnaissance des services offerts par la mairie de quartier.
- Prévision d'ouverture d'une mairie de quartier dans le Parc Nord au niveau des terrasses.

Propositions de l'Atelier sur la mairie de quartier

- Installer des panneaux d'affichage indiquant les services et activités offerts par la mairie de quartier.

Constats de l'Atelier sur les transports publics

- Difficultés d'accès pour les personnes à mobilité réduite et les poussettes.
- Irrégularité et fréquentation accrue de la ligne 159 (reliant La Défense au Vieux Pont).
- Desserte insuffisante des transports collectifs dans le Parc Nord.
- Sous-dimensionnement des abribus installés dans le quartier.

Propositions de l'Atelier sur les transports publics

- Remettre en place et garantir le fonctionnement des panneaux indiquant le temps d'attente entre chaque bus (système SIEL).
- Mettre en service une ligne minibus desservant le quartier du Parc dans son ensemble.

La prochaine fois : Synthèse des trois ateliers

- La date pour la prochaine séance est le samedi 24 mai 2008, à 9h30 au centre de loisir des Fontenelles (40, rue des écoles).

Les ateliers sont ouverts à tous. Pour en savoir plus :

- le site de la ville de Nanterre www.nanterre.fr (rubrique quartiers/ parc)
- le service de la vie citoyenne (tél : 01 47 29 52 65 ; mél : viemocitoyenne.parc@mairie-nanterre.fr)